

## Bachelier : assistant social

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies (HD)</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Analyse de politiques spécifiques			
Code	SOAS3B37AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u>  <b>Nathalie COURTOIS</b> (nathalie.courtois@helha.be)            Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be)            Eric HUSSON (eric.husson@helha.be)            Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be)            Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be)            Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u>  <b>Thierry MARTIN</b> (thierry.martin@helha.be)            Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)            Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u>  <b>Thierry MARTIN</b> (thierry.martin@helha.be)            Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)            Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u>  <b>Xavier BRIKE</b> (xavier.brike@helha.be)            Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be)            Ludovic ROLIN (ludovic.rolin@helha.be)            Carène SAMUELE (carene.samuele@helha.be)            Pierre-Olivier ROBERT (pierre-olivier.robert@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
  - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
  - 3.1 Construire son identité professionnelle
  - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
  - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
  - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
  - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
  - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
  - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
  - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
  - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
  - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
  - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
  - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
  - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
  - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
  - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
  - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
  - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
  - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
  - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B37ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	24 h / 2 C
SOAS3B37ASMI	Mineurs en difficulté	24 h / 2 C
SOAS3B37ASMK	Travail social et Toxicomanie	24 h / 2 C
SOAS3B37ASML	Vieillesse et société	24 h / 2 C
SOAS3B37ASMN	Travail social et CPAS	24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B37ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASJM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B37ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASDM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B37ASI	Politiques migratoires et condition d'exil	28 h / 2 C	
SOAS3B37ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C	
SOAS3B37ASLK	Politique d'inclusion et handicap	28 h / 2 C	
SOAS3B37ASLL	Politique de santé	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B37ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	20	
SOAS3B37ASMI	Mineurs en difficulté	20	
SOAS3B37ASMK	Travail social et Toxicomanie	20	
SOAS3B37ASML	Vieillesse et société	20	
SOAS3B37ASMN	Travail social et CPAS	20	

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B37ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASJM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B37ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASDM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B37ASI	Politiques migratoires et condition d'exil	20	
SOAS3B37ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20	
SOAS3B37ASLK	Politique d'inclusion et handicap	20	
SOAS3B37ASLL	Politique de santé	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche comparative et dimension internationale du Travail Social			
Code	18_SOAS3B37ASJH	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Hélène H DELCOURT</b> (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours doit permettre à l'étudiant de

Développer la dimension européenne des questions sociales dans sa formation

Se sensibiliser à la connaissance et au dialogue interculturel

Stimuler sa vigilance, sa curiosité et son esprit critique en le confrontant à d'autres approches sociales, d'autres méthodes de travail.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'AA l'étudiant sera capable de

Circonscrire et s'approprier une thématique sociale précise dans son réseau social (législation, pratiques et méthodes). 1.4;1.5

Détecter, observer et déchiffrer des bonnes pratiques dans un contexte d'échange international sur le thème choisi.

Les comparer avec celles rencontrées sur son terrain. 3.1;3.5

Echanger avec des étudiants et des formateurs d'une autre région ou d'un autre pays dans une optique cognitive et comparative. 4.4;5.1;8.5

Elaborer une synthèse critique des pratiques et méthodes observées avec celles mises en œuvre au niveau local.7.4;1.5

organiser un programme d'activités sur le thème choisi 7.4

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

L'interculturel est une réalité d'aujourd'hui qui n'est pas uniquement aller à la rencontre d'une culture fondamentalement différente de la nôtre.

C'est aussi « se frotter » à une pratique qui semble très semblable mais qui appréhende peut être autrement les politiques sociales et aborde sous un autre angle les réalités sociales.

Evaluer sa propre efficacité en se confortant à la connaissance de l'autre, en s'intéressant à sa façon de fonctionner et d'appréhender le travail social, est utile pour éviter de voir sa mission par le seul bout de ses certitudes, de ses évidences, de ses méthodes et de ses apprentissages

Cette AA est élaborée en partenariat avec l'institut supérieur social de Mulhouse (ISSM) et la KHLeuven catégorie sociale.

Pendant le premier semestre, les étudiants de chaque institution travaillent chez eux par groupe, sur une thématique sociale précise.

En mars une rencontre de 4 jours est organisée chez l'un des partenaires.

L'institution hôte organise des visites d'institutions et des tables rondes. Les étudiants partagent entre eux et avec des professionnels de terrain leurs connaissances, expériences et méthodes de travail social sur le sujet traité.

### **Démarches d'apprentissage**

Réunions et travaux préparatoires sur le thème de l'année

Visites d'institutions, conférences, visites de terrain en lien avec la problématique étudiée

Echanges critiques et comparatifs sous forme de « tables rondes » avec des professionnels, usagers, étudiants

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Motivation - Dynamisme

Investissement dans le travail de groupe, dans la mise en place de l'accueil.

Participation aux réunions préparatoires.

### **Ouvrages de référence**

-

### **Supports**

Mails , hyperplanning, internet

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Les étudiants qui choisissent cette option reçoivent à Charleroi pendant une semaine les étudiants des établissements partenaires

Les étudiants seront évalués sur leur dynamisme et leur capacité

à travailler en groupe

à participer aux réunions préparatoires

à préparer et organiser l'accueil et le timing, en cherchant des institutions , des personnes ressources, en mettant en place des conférences, en organisant la semaine de façon pratique., ....

à étudier le sujet thématique.

à évaluer l'activité en remettant une synthèse comparative et réflexive reprenant les points faibles et les points forts de la rencontre (1 synthèse pour le groupe)

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	50		
Période d'évaluation			Trv	50	Trv	100

Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements

de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Problématique du logement et Travail Social			
Code	18_SOAS3B37ASJM	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Philippe HERION</b> ( <a href="mailto:philippe.herion@helha.be">philippe.herion@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

### 2. Présentation

#### Introduction

Permettre à l'étudiant de réfléchir sur l'accompagnement social dans le logement à travers une approche méthodologique, politique, juridique, sociologique.

#### Méthode

Le contenu du cours se composera de prises de notes, de notes de cours ainsi que de documents remis aux cours.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de décrire et expliquer de nouveaux concepts ainsi que les acteurs principaux qui interviennent dans le secteur du logement en lien avec l'accompagnement social

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le séminaire se propose donc :

- de préciser de manière synthétique l'historique de la politique du logement en Belgique et de faire des liens avec les enjeux actuels.
- de développer certains concepts (logement, logement social, bail, le logement en parc résidentiel, ....)
- de développer le bail à résidence principale comprenant la garantie locative, l'état des lieux, la réparations, le loyer ainsi que les charges et les assurances.
- de pouvoir définir ce qu'est un logement insalubre.
- de pouvoir comprendre le cadre des expulsions judiciaires
- de pouvoir comprendre et expliquer les principaux acteurs du logement et leurs compétences
- de pouvoir comprendre un aspect plus juridique à travers l'articulation du droit au logement avec les droits de l'homme, la constitution belge.
- De pouvoir comprendre le contexte des habitats en zone de loisirs
- De voir dans l'accompagnement social en matière de logement, un nouveau métier
- De comprendre la logique des community land trust

#### Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé. Des vidéos, articles, études de cas élémentaires permettront d'illustrer le cours.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Les étudiants sont invités à poser leurs questions

### **Ouvrages de référence**

Bibliographie fournie au cours

### **Supports**

Les exposés sont illustrés par des power point, vidéo ainsi que par différents articles de revue ou de presse.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

examen écrit

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle			
Code	18_SOAS3B37ASJP	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Thierry MARTIN</b> ( <a href="mailto:thierry.martin@helha.be">thierry.martin@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours propose d'aborder les missions de l'assistant social impliqué dans les structures de justice avec un recul critique et réflexif. Qu'en est-il du positionnement de l'acteur social au sein d'institutions dont le rôle essentiel vise bien la rétention, la pénalisation, la réinsertion après réparation... et implique à fortiori le contrôle ?

L'articulation aide et contrôle de l'action du travailleur social est prégnante aussi dans d'autres secteurs du travail social ; la posture du cours est bien d'éviter une vision manichéenne du Travail Social avec une stigmatisation de certaines institutions alors que l'enjeu du contrôle social se pose aussi dans des secteurs traditionnellement « connotés » plus positivement.

Cette activité d'apprentissage contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette activité d'apprentissage contribue prioritairement au développement des compétences et capacités suivantes :

#### 3. INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

3.1. Construire son identité professionnelle

3.2. Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

3.3. Exercer un jugement professionnel

3.4. Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

3.5. Actualiser, enrichir ses compétences dans une optique de développement professionnel et personnel

#### 5. IDENTIFIER ET ANALYSER LES SITUATIONS SOCIALES DES PERSONNES, DES GROUPES ET DES COMMUNAUTES

5.1. Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés

5.2. Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés

5.3. Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent

5.4. Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

Comprendre le contexte sociétal dans lequel les phénomènes de délinquance et de déviance émergent ;

Comprendre les principaux enjeux (économiques, sociaux et culturels) en liens avec ces problématiques ainsi que les liens entre l'exclusion sociale et ces dernières

Utiliser les concepts théoriques et courants vu au cours pour construire et argumenter un positionnement professionnel

Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et l'articulation des notions d'aide et de contrôle inhérente à toute forme d'action du travailleur social

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

1. Approche théorique :

Présentation de concepts théoriques de base : Aide, contrôle, contrôle social, normes, délinquance, déviance, stigmatisation ;

Présentation des principaux courants explicatifs de la délinquance sur base d'auteurs de référence ;

Présentation et analyse des politiques de gestion de la délinquance

2. Approche pratique :

Rencontre avec des professionnels de terrain

Analyse de diverses ressources en liens avec les problématiques abordées dans le cours

Suivi de l'actualité du secteur

Débat afin de permettre à l'étudiant de construire son propre positionnement professionnel

#### **Démarches d'apprentissage**

Travail sur les représentations des étudiants

Approche déductive

Travail en sous-groupe

Lecture de documents + débat

Intervention de professionnels de terrain

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Evaluation diagnostique

Exercices d'évaluation formative

#### **Ouvrages de référence**

Bibliographie actualisée et distribuée au cours

#### **Supports**

Articles de référence

Notes de synthèse

Support vidéo

Interventions de professionnels

Quizz

### **4. Modalités d'évaluation**

#### **Principe**

Production d'un travail de groupe (écrit+ présentation aux autres étudiants) + production d'un travail écrit individuel.

A travers ces productions, les étudiants sont amenés à se ré-appropriier les concepts et théories abordés au cours et à utiliser leurs nouvelles compétences pour mener une analyse de pratiques de travail social.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50		
Période d'évaluation			Tvs	50	Tvs	100

Trv = Travaux, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

## Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).